

Réunion du Conseil au niveau des Ministres, 3-4 juin 2026

Déclaration du TUAC à la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres 2026

Le programme des travailleurs pour une politique industrielle

JT03587562

1 Introduction

1. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, les gouvernements se tournent vers des politiques industrielles pour remodeler leurs économies en réponse au changement climatique, à la transformation numérique et à l'instabilité géopolitique. Ce choix représente une opportunité majeure pour investir dans la création d'emplois de qualité, améliorer le niveau de vie et jeter les bases d'une croissance résiliente et durable. Avec une politique industrielle bien conçue, fondée sur le dialogue social et des institutions du marché du travail solides, il sera possible de créer des emplois stables, de rehausser les salaires et de permettre véritablement aux travailleurs d'avoir voix au chapitre dans les transitions qui remodelent les industries et les communautés.

2. Cette opportunité surgit toutefois dans un contexte difficile. Des décennies de libre circulation des capitaux ont affaibli les institutions du marché du travail, et la stagnation des salaires a érodé les fondements économiques des sociétés démocratiques. Ce qui s'en est suivi est désormais bien connu : inégalités qui se creusent, perte de confiance dans les institutions et instabilité politique. Ce fardeau a pesé le plus lourdement et le plus longtemps sur les travailleurs. Les cadres internationaux qui protègent les droits des travailleurs, y compris l'OIT, sont eux-mêmes la cible d'attaques politiques directes. Une politique industrielle menée de manière isolée ou conçue non pas aux fins d'une prospérité partagée mais pour obtenir un avantage à l'exportation en faisant pression sur les salaires et tenant compte de la faiblesse de la demande intérieure ne permettra pas de créer les économies résilientes qu'attendent les populations des pays membres de l'OCDE.

3. Les grandes transitions en cours, de nature écologique, numérique et démographique, vont amplement remodeler les industries et les marchés du travail. Sans choix politiques délibérés visant à anticiper et à façonner ces transitions pour le bien public, et en particulier à protéger et à autonomiser les travailleurs, elles risquent de laisser des millions de personnes sur le carreau. La politique industrielle ne permettra d'assurer une prospérité partagée que si les travailleurs participent à sa conception, et si elle place en son cœur les intérêts des travailleurs : des conditions garantissant que les investissements publics créent des emplois de qualité, une négociation collective forte et un dialogue social fructueux, une protection sociale universelle, ainsi que des cadres réglementaires qui protègent les droits des travailleurs plutôt que de les mettre à mal.

4. Cela nécessite d'agir sur deux fronts. Les travailleurs ont besoin de sécurité économique, avec un salaire vital qui suit le rythme de la productivité, des négociations collectives solides, une transition juste qui ne laisse personne de côté, des conditions de travail décentes et des retraites viables. Et ils ont besoin de conditions équitables, en vertu desquelles les mouvements de capitaux sont régis par des règles justes, la responsabilité des entreprises est garantie, la fiscalité est juste et les transitions, tant numérique que verte, sont façonnées dans l'intérêt des travailleurs. Les syndicats sont disposés à travailler avec les gouvernements qui choisissent cette voie.

2 La sécurité économique, point de départ de la résilience

5. Pendant des décennies, la mondialisation a été prônée avec la promesse que l'ouverture des marchés profiterait à tous. La réalité s'est avérée bien différente. La libéralisation des capitaux et des échanges a permis à la production de se délocaliser librement vers les sites les moins chers, tandis que les travailleurs restent ancrés dans leurs communautés et se heurtent à des obstacles considérables lorsqu'ils tentent de se déplacer. Au lieu de renforcer le contre-pouvoir des travailleurs, les mesures politiques prises l'ont encore davantage écorné. Les travailleurs ont été incités à accepter une « flexibilité » qui porte atteinte aux protections, pousse à la stagnation des salaires et au transfert du risque des employeurs vers les individus. Il en a résulté une baisse de la demande globale, un marché du travail à deux vitesses opposant les travailleurs bénéficiant d'une sécurité de l'emploi aux travailleurs en situation précaire, une inégalité croissante et des communautés vidées de leur substance dans les régions laissées pour compte depuis la désindustrialisation.

6. Les conséquences sont bien documentées. Selon l'Organisation internationale du travail, la part mondiale des revenus allant aux travailleurs a baissé de 1,6 point de pourcentage depuis 2004, ce qui équivaut à une perte de 2 400 milliards de dollars rien qu'en 2024¹. Dans les pays de l'OCDE, la croissance moyenne des salaires réels est passée de 1,6 % par an à la fin des années 1990 à 1 % dans les années 2000, puis à seulement 0,8 % au cours de la décennie précédant la pandémie. Ce sont les personnes ayant le moins de pouvoir de négociation qui ont le plus souffert de cette évolution pernicieuse : les femmes, les jeunes travailleurs, les migrants et les travailleurs en situation d'emploi précaire. La stagnation des salaires n'est pas seulement un problème de répartition, mais aussi un problème macroéconomique. Lorsque les salaires stagnent, la consommation intérieure s'essouffle. Les pays se tournent alors vers des modèles de croissance tirés par les exportations pour compenser la faiblesse de la demande intérieure, répercutant le problème sur les économies partenaires et alimentant une course vers le bas en matière de coûts de main-d'œuvre. À mesure qu'un nombre croissant de pays adopte cette stratégie, la concurrence s'intensifie et les coûts de main-d'œuvre sont encore plus contenus, dans un cercle vicieux de bas salaires, de faible demande et de déséquilibres commerciaux croissants. Les Perspectives économiques de l'OCDE de décembre 2025 soulignent que les excédents persistants de la balance courante de pays comme la Chine, l'Allemagne et le Japon reflètent précisément ce schéma : des exportations fortes associées à une faible demande intérieure². Il en résulte une pression croissante en faveur de restrictions commerciales. Mais les droits de douane traitent le symptôme plutôt que la cause, laissant intactes les questions de répartition qui les sous-tendent.

7. Les conséquences politiques de cette insécurité économique sont tout aussi graves. Le rapport *Panorama des administrations publiques 2025* de l'OCDE confirme que les enjeux économiques figurent au premier plan des préoccupations des citoyens : 59 % citent l'inflation comme un enjeu majeur, tandis qu'un tiers mentionne la pauvreté et les inégalités sociales. La confiance à l'égard de l'administration

¹ OIT, *Perspectives sociales et de l'emploi dans le monde : mise à jour de septembre 2024*, 2024.

² OCDE, *Perspectives économiques, volume 2025, numéro 2*, 2025.

nationale tend à être nettement plus faible chez les personnes nourrissant des préoccupations d'ordre financier que chez celles qui en sont épargnées, et encore plus faible chez les personnes se décrivant comme appartenant à un groupe faisant l'objet de discriminations. Le plus grave est peut-être que 43 % des personnes interrogées jugent probable que leur gouvernement cède aux exigences des entreprises même si elles sont susceptibles de nuire à la société³. Les mouvements populistes et d'extrême droite exploitent ces griefs légitimes dans le but de promouvoir des politiques qui sapent les institutions démocratiques sans pour autant offrir de véritables solutions. Cette même érosion de la confiance est à l'origine de l'hostilité croissante envers la coopération multilatérale, qui se traduit par des droits de douane brandis comme des armes ou par l'abandon des engagements internationaux.

8. Pour restaurer la confiance, de profonds changements sont nécessaires. Les travailleurs doivent voir que les pouvoirs publics agissent dans leur intérêt : que les salaires augmentent au rythme de la productivité, que des investissements sont faits dans la création d'emplois de qualité par le biais d'investissements publics, de politiques actives du marché du travail et d'un soutien aux travailleurs en transition, et qu'ils ont voix au chapitre lors de la prise de décisions qui affectent leur vie professionnelle. Le dialogue social et la négociation collective sont les fondements de ce programme. Lorsque les travailleurs ont véritablement leur mot à dire, les politiques bénéficient d'une plus grande légitimité et d'une plus grande pérennité, et les institutions démocratiques s'en trouvent renforcées. Les travaux de recherche de l'OCDE confirment que les pays où la couverture de la négociation collective est plus élevée affichent des inégalités moins marquées, une meilleure qualité de l'emploi et une plus grande résilience face aux chocs économiques⁴.

9. Les pays membres de l'OCDE devraient prendre les mesures qui s'imposent à la lumière de ces données. Les gouvernements devraient renforcer les cadres de négociation collective et en étendre la couverture, notamment aux travailleurs ayant des modalités d'emploi atypiques. Ils devraient également veiller à ce que les salaires suivent le rythme de la productivité, grâce à des politiques de salaire vital et à des institutions solides de fixation des salaires. Les systèmes de protection sociale doivent être étendus et modernisés afin d'offrir une véritable sécurité de revenu à tous les travailleurs, y compris lors des transitions entre emplois et secteurs. Enfin, les gouvernements devraient accroître leurs investissements dans les politiques actives du marché du travail et la création d'emplois de qualité, en veillant à ce que les services publics de l'emploi disposent de ressources suffisantes pour aider les travailleurs à trouver leur chemin dans un marché du travail de plus en plus changeant.

10. Il n'est que légitime que les gouvernements assument la responsabilité de reconstruire les capacités de production dans des secteurs stratégiques (technologies propres, matières premières critiques, infrastructures numériques, santé) et de garantir des chaînes d'approvisionnement résilientes, capables de protéger les travailleurs et les communautés contre les perturbations que l'instabilité géopolitique et la concentration des marchés ont rendues de plus en plus aiguës. Les gouvernements doivent également s'attaquer au phénomène du transfert des émissions de carbone, en veillant à ce que les efforts de décarbonisation ne soient pas compromis par la délocalisation de la production vers des pays où les normes environnementales et du travail sont moins strictes. L'objectif est une course vers le haut en matière de normes du travail et environnementales, et non une course vers le bas.

11. Pour que la politique industrielle soit source de prospérité partagée, elle doit reposer sur des principes fondamentaux : le dialogue social et la collaboration tripartite dans la conception et la mise en œuvre de la stratégie industrielle ; la création d'emplois et la transformation des emplois existants afin de maîtriser le chômage grâce à une modification structurelle ; un solide filet de sécurité sociale garantissant la sécurité des revenus tout au long de la transition ; l'apprentissage tout au long de la vie et l'acquisition de compétences pour préparer les travailleurs à l'évolution des marchés du travail ; et une répartition

³ OCDE, *Panorama des administrations publiques 2025*, 2025.

⁴ Voir, entre autres, OCDE, *Negotiating Our Way Up: Collective Bargaining in a Changing World of Work*, 2019.

équitable des gains, notamment par le biais de la propriété publique lorsque l'État assume le risque, et d'une fiscalité progressive des industries prospères.

12. La transition verte met déjà ces engagements à l'épreuve, puisqu'elle transforme les économies, les régions et les moyens de subsistance. Les enjeux en la matière sont bien décrits dans les Perspectives de l'emploi 2024 de l'OCDE : les travailleurs licenciés des secteurs à forte intensité d'émissions risquent d'enregistrer des pertes de revenus pouvant atteindre 40 % sur six ans, contre 30 % pour ceux d'autres secteurs. Les nouveaux emplois dans les activités à faibles émissions offrent souvent des salaires plus bas et des protections plus faibles, et sont moins susceptibles d'être couverts par la négociation collective. Les femmes sont confrontées à des risques particuliers, car elles sont sous-représentées dans les secteurs où se concentre l'aide à la transition, mais surreprésentées dans les emplois précaires et mal rémunérés que la planification de la transition néglige souvent. Plus généralement, les travailleurs sont en première ligne face à la triple crise planétaire : ils sont exposés à la hausse des températures et aux phénomènes météorologiques extrêmes, ils risquent de perdre leurs moyens de subsistance à cause de la perte de biodiversité, et sont menacés par la pollution et les produits chimiques dangereux tels que les PFAS.

13. Une analyse de l'OCDE montre que la négociation collective est l'outil le plus efficace pour atténuer l'impact de la transition verte sur les travailleurs vulnérables, adapter les méthodes de travail et favoriser le développement des compétences requises par les nouvelles industries⁵. Le TUAC exhorte les pays membres de l'OCDE à soutenir activement le Mécanisme pour une transition juste convenu lors de la dernière Conférence des Parties (COP) et à s'y engager. Les gouvernements doivent de toute urgence relever leurs ambitions climatiques conformément à l'Accord de Paris et mettre en place des mécanismes tripartites de transition juste aux niveaux national et sectoriel afin de concevoir et faire le suivi de la mise en œuvre des politiques d'atténuation et d'adaptation par le biais du dialogue social. La loi canadienne sur les emplois durables de 2024, qui a institué un Conseil de partenariat tripartite et des plans d'action obligatoires, ainsi que l'accord négocié en Espagne entre le gouvernement, les syndicats et l'industrie pour gérer la sortie du charbon, démontrent que les approches tripartites en matière de transition juste portent leurs fruits dans la pratique. Les pays membres de l'OCDE doivent accroître leurs investissements dans les énergies propres et la décarbonisation des industries, et intensifier leur soutien aux pays en développement en augmentant le financement de l'action climatique et en renforçant l'aide publique au développement. Il est urgent de s'attaquer au fardeau de la dette qui empêche les pays à faible et moyen revenu d'investir dans le travail décent et les industries propres.

⁵ OCDE, *Perspectives de l'emploi 2024 : Transition vers la neutralité carbone et marché du travail*, 2024.

3 Des règles du jeu équitables

14. Pour garantir véritablement l'égalité des chances, les gouvernements doivent agir sur plusieurs fronts : veiller à ce que les investissements publics créent des emplois de qualité, promouvoir une réglementation de qualité, faire respecter la responsabilité des entreprises tout au long des chaînes d'approvisionnement, garantir une fiscalité équitable et façonner la transition numérique dans l'intérêt des travailleurs.

15. Les gouvernements devraient utiliser les marchés publics et les exigences en matière de création de valeur locale de manière stratégique, afin de soutenir l'emploi de qualité et des écosystèmes industriels durables. Tout investissement public doit être assorti d'une conditionnalité relative au travail, (normes de passation des marchés, exigences en matière de négociation collective, dispositions sur les salaires en vigueur et engagements en matière de création d'emplois) afin de garantir que les fonds publics génèrent un bénéfice public. La Stratégie pour l'emploi 2018 de l'OCDE confirme que les pays qui renforcent les protections de l'emploi et la négociation collective tout en promouvant la qualité des emplois et l'inclusivité du marché du travail sont plus performants que ceux où l'action publique vise en priorité la flexibilité du marché⁶. Les données les plus récentes de l'OCDE soulignent que les pays où la couverture de la négociation collective et la densité syndicale sont plus élevées présentent également des risques moindres de commerce illicite, ce qui démontre que la négociation collective est un pilier de la concurrence internationale loyale et de l'État de droit⁷. La sécurité de l'emploi favorise le développement des compétences, stimule la productivité et assure la stabilité de la demande, laquelle encourage à son tour l'investissement des entreprises.

16. Une réglementation de qualité, reposant sur des organismes dédiés, est tout aussi essentielle. Une politique réglementaire bien conçue sert les travailleurs, les citoyens, les consommateurs et l'environnement, tout en offrant la prévisibilité et la stabilité dont les employeurs et les investisseurs ont besoin. Comme l'a fait valoir le TUAC lors de la réunion du Comité de liaison de décembre 2025, loin d'être des « fardeaux », les règles sont une manière d'investir dans la prospérité partagée. Pourtant, une vague de déréglementation déferle sur les pays de l'OCDE, qui va des tentatives de réduire la portée de la directive européenne sur le devoir de diligence des entreprises en matière de durabilité jusqu'au démantèlement généralisé des protections du marché du travail et de l'environnement aux États-Unis. Qu'on parle de « simplification », de « mieux légiférer » ou d'un « allègement des charges », le fond reste le même : une offensive coordonnée, menée par le lobbying d'entreprises disposant de moyens importants, visant à annihiler simultanément les obligations des entreprises en matière de durabilité, les garanties environnementales et les protections sur le lieu de travail.

17. Les normes du travail, les règles de santé et de sécurité au travail, les protections environnementales et les cadres de responsabilité des entreprises ne sont pas de la paperasserie inutile, mais des garanties durement acquises, souvent mises en place en réponse à des défaillances catastrophiques

⁶ OCDE, *Des emplois de qualité pour tous dans un monde du travail en mutation : la stratégie de l'OCDE pour l'emploi*, 2018.

⁷ OCDE/EUIPO, *From Fakes to Forced Labour: Evidence of Correlation Between Illicit Trade in Counterfeits and Labour Exploitation*, 2026.

qui ont coûté des vies et des moyens de subsistance. Des travaux de recherche menés dans 26 pays à revenu élevé de l'OCDE ne montrent aucun lien positif entre la déréglementation et la croissance économique. Le rapport « Perspectives de l'OCDE sur la politique de la réglementation 2025 » reconnaît que des règles bien conçues sont essentielles pour réaliser la transition écologique, alors que l'affaiblissement des cadres réglementaires la compromet. Les gouvernements devraient rejeter le postulat erroné selon lequel protection et prospérité s'opposent : loin d'être un obstacle, une réglementation solide des normes en matière de travail, d'environnement et de conduite des entreprises constitue le fondement essentiel d'une croissance durable et équitable.

18. La responsabilité des entreprises ne s'arrête pas aux frontières nationales. Cette année marque le 50^e anniversaire des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises ; pourtant, après un demi-siècle, ce ne sont pas les principes de la responsabilité des entreprises, qui sont bien établis, qui posent un problème, mais leur application. La version révisée des Principes directeurs de 2023 précise que la responsabilité des entreprises de respecter les droits des travailleurs, y compris le droit à la négociation collective et à la liberté syndicale, s'étend à l'ensemble de leurs chaînes d'approvisionnement, où les femmes et les travailleurs migrants sont concentrés de manière disproportionnée et sont particulièrement vulnérables.

19. Le TUAC appelle les gouvernements à doter les Points de contact nationaux de ressources suffisantes et à leur confier un mandat qui leur permette d'agir en cas de non-respect. Cette action inclut notamment les échanges d'informations avec d'autres agences gouvernementales, la décision d'exclure les entreprises non conformes des marchés publics et des aides financières publiques, la détermination des suites à donner à des cas spécifiques, et le suivi des recommandations visant à se conformer aux Principes directeurs. Les gouvernements devraient montrer l'exemple à travers leurs propres pratiques en matière de marchés publics et d'investissements, et veiller à ce que les Principes directeurs soient mis en œuvre par le biais de la législation nationale du travail et les conventions collectives. Les entreprises doivent associer les travailleurs et leurs syndicats aux processus de diligence raisonnable et s'engager de manière constructive dans la négociation collective afin de faire respecter les droits du travail et de renforcer la résilience et la durabilité de la chaîne d'approvisionnement. La représentation des travailleurs au sein des conseils d'administration des entreprises peut renforcer davantage la responsabilité des entreprises et garantir la prise en compte des intérêts des travailleurs dans les décisions stratégiques.

20. L'approvisionnement responsable en minéraux critiques est essentiel à la résilience et à la durabilité des transitions verte et numérique. En 2025, les dirigeants du G7 ont adopté un Plan d'action sur les minéraux critiques, suivi d'une feuille de route s'engageant en faveur de marchés fondés sur des normes, ancrés dans les droits humains et les principes et droits fondamentaux au travail reconnus au niveau international, dont des conditions de travail sûres, équitables et éthiques. Il convient que les membres de l'OCDE s'appuient sur ces engagements lors de l'élaboration des critères d'adéquation pour leurs initiatives de durabilité afin que celles-ci respectent véritablement tous les principes et droits fondamentaux au travail et promeuvent le travail décent tout au long des chaînes d'approvisionnement en minéraux. Ces critères devraient reposer sur les normes pertinentes de l'OIT et sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises, et les points de contact nationaux jouer un rôle actif dans leur mise en œuvre. Enfin, des plateformes tripartites nationales devraient être mises en place pour superviser et contrôler ces engagements.

21. La responsabilité des entreprises s'étend également à la fiscalité. Une concurrence loyale exige de lutter contre la fraude fiscale et de s'attaquer à l'arbitrage fiscal qui permet aux entreprises multinationales et aux particuliers fortunés de se soustraire à leurs obligations. Le TUAC soutient la mise en œuvre effective de l'impôt minimum mondial de l'OCDE/G20 ; il appelle les gouvernements à le prendre comme un niveau plancher du taux d'imposition des sociétés, et non comme un plafond, et à résister à la tentation de dérogations et exemptions qui saperaient sa cohérence et sa légitimité. Il convient en outre que les pays membres de l'OCDE encouragent des efforts multilatéraux plus larges visant à relever les normes fiscales à l'échelle mondiale, et montrent l'exemple en la matière. Les gouvernements devraient mettre en place

une fiscalité progressive sur la fortune afin de lutter contre la concentration croissante des gains au sommet de la pyramide sociale.

22. La transition numérique pose ses propres défis en matière d'égalité des chances. Les avancées de l'IA risquent de renforcer et d'aggraver les inégalités, alors qu'il apparaît de plus en plus clairement que son impact néfaste sur l'emploi va bien au-delà d'un simple remplacement. Des études récentes montrent que ce sont principalement les travailleurs à hauts revenus qui pourraient bénéficier des hausses de rendement du capital et des primes salariales induites par l'IA, tandis que les biais discriminatoires dans les systèmes d'IA aggravent les inégalités existantes sur le marché du travail, en particulier pour les femmes, les migrants et les travailleurs âgés. Le rapport de l'OIT « Tendances sociales et de l'emploi 2026 » met en exergue les inquiétudes suscitées récemment par l'adoption de l'IA générative pour les jeunes qui cherchent leur premier emploi, ce qui a de graves implications pour leur avenir⁸.

23. L'IA fait également peser de graves risques sur les droits des travailleurs et les conditions de travail, notamment en matière de sécurité et de santé au travail, de surveillance, d'atteinte à la vie privée et de stress psychosocial lié à l'intensification du travail. Ces risques exigent une action urgente de réglementation de la part des pays membres de l'OCDE. Les conditions de travail au sein même du secteur de l'IA restent profondément problématiques, y compris tout au long des chaînes d'approvisionnement de l'étiquetage des données et de la modération de contenu. En outre, l'empreinte environnementale considérable des infrastructures d'IA, qui inclut une consommation importante d'énergie et d'eau ainsi que la dépendance vis-à-vis des minéraux critiques, requiert une attention immédiate.

24. Les gouvernements doivent agir de toute urgence pour orienter la trajectoire de l'IA afin de garantir que ses avantages seront amplement et équitablement partagés et de prévenir et atténuer les risques qu'elle comporte pour les travailleurs. Les entreprises devraient être tenues d'investir dans le perfectionnement et la reconversion de la main-d'œuvre, et les travailleurs déplacés devraient bénéficier de mesures de protection sociale et d'accompagnement à la reconversion professionnelle. Des cadres réglementaires complets, assortis de mécanismes d'application, sont nécessaires pour garantir les droits humains et protéger les travailleurs contre l'éventail des risques posés par l'adoption de l'IA. L'obligation pour les employeurs d'informer, de consulter et de négocier avec les travailleurs et leurs syndicats sur les décisions concernant le développement et le déploiement de l'IA sur le lieu de travail doit faire partie de ces cadres réglementaires. Par ailleurs, les gouvernements doivent consolider les cadres de protection des données afin que les travailleurs jouissent d'un contrôle effectif sur la manière dont leurs données personnelles sont recueillies et utilisées.

25. Comme l'a souligné l'OCDE, le dialogue social, et en particulier la négociation collective, est essentiel pour garantir que l'IA améliore la qualité de l'emploi plutôt que de lui porter atteinte, et pour que tant les travailleurs que les entreprises tirent profit de l'adoption de l'IA. Il appartient aux gouvernements d'orienter le développement et le déploiement de l'IA afin d'en concrétiser les opportunités potentielles tout en atténuant les risques, et alors les syndicats doivent être présents à la table des négociations. Cela vaut non seulement pour la transition numérique, mais aussi pour la politique industrielle au sens large : celle-ci ne pourra assurer une prospérité partagée que si les travailleurs ont véritablement leur mot à dire dans les décisions qui les concernent.

⁸ OIT, *Tendances sociales et de l'emploi 2026*, 2026.

Bibliographie

- OIT (2024), *Perspectives sociales et de l'emploi dans le monde : mise à jour de septembre 2024*, Bureau international du travail, Genève, <https://www.ilo.org/publications/flagship-reports/world-employment-and-social-outlook-september-2024-update>.
- OIT (2026), *Tendances sociales et de l'emploi 2026*, Bureau international du travail, Genève, <https://www.ilo.org/fr/publications/flagship-reports/tendances-sociales-et-de-lemploi-2026>.
- OCDE (2018), *Des emplois de qualité pour tous dans un monde du travail en mutation : la stratégie de l'OCDE pour l'emploi*, Éditions de l'OCDE, Paris, https://www.oecd.org/fr/publications/des-emplois-de-qualite-pour-tous-dans-un-monde-du-travail-en-mutation_4e6a92fa-fr.html.
- OCDE (2019), *Negotiating Our Way Up: Collective Bargaining in a Changing World of Work*, Éditions de l'OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/1fd2da34-en>.
- OCDE (2024), *Perspectives de l'emploi 2024 : Transition vers la neutralité carbone et marché du travail*, Éditions de l'OCDE, Paris, https://www.oecd.org/fr/publications/perspectives-de-l-emploi-de-l-ocde-2024_a859bbac-fr.html.
- OCDE (2025), *Panorama des administrations publiques 2025*, Éditions de l'OCDE, Paris, https://www.oecd.org/fr/publications/panorama-des-administrations-publiques-2025_758a7905-fr.html.
- OCDE (2025), *Perspectives économiques de l'OCDE, volume 2025, numéro 2 : Une croissance résiliente mais de plus en plus fragile*, Éditions de l'OCDE, Paris, https://www.oecd.org/fr/publications/perspectives-economiques-de-l-ocde-volume-2025-numero-2_62298503-fr.html.
- OCDE/EUIPO (2026), *From Fakes to Forced Labour: Evidence of Correlation between Illicit Trade in Counterfeits and Labour Exploitation*, Illicit Trade, Éditions de l'OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/540dc43e-en>.